

GUATÉMALA

Il faut que cessent les morts violentes dans les prisons

Index AI : AMR 34/036/2005

ÉFAI

Jeudi 18 août 2005

DÉCLARATION PUBLIQUE

Les autorités compétentes doivent mener une enquête exhaustive et impartiale sur la mort violente de plus de trente prisonniers dans différents centres de détention du pays pour déterminer les responsabilités et les sanctions éventuelles. Il faut aussi que des mesures soient prises sans tarder pour assurer l'intégrité physique des personnes détenues au Guatemala, a exigé Amnesty International.

Selon différentes informations, le lundi 15 août 2005 dans la matinée, des heurts violents, qui semblaient coordonnés, ont éclaté presque simultanément dans plusieurs établissements pénitentiaires. Les affrontements opposaient des groupes de détenus connus sous le nom de *maras*, bandes de délinquants actives en Amérique centrale et aux États-Unis ; ces violences se sont soldées, c'est inacceptable, par la mort d'au moins 30 personnes.

Amnesty International reconnaît le droit et l'obligation de protéger la sécurité publique en procédant notamment à l'arrestation et au jugement des personnes impliquées dans des infractions commises par des bandes de malfaiteurs. Cependant, le fait que des détenus étaient en possession d'armes blanches et d'armes à feu révèle de graves dysfonctionnements dans le système pénitentiaire.

Les accusations d'une possible complicité, de non intervention, voire de responsabilité directe des forces de sécurité dans la mort des détenus doivent donner lieu à une enquête rigoureuse dont les résultats devront être rendus publics.

L'organisation rappelle aux autorités l'obligation qu'elles ont de veiller à ce que les agents chargés de la sécurité au sein des établissements pénitentiaires reçoivent une formation conforme aux normes internationales relatives au recours à la force et au traitement des détenus.

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>